

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 11 JUIN 2015 A 21H00.

COMPTE RENDU

	Présent	Représenté par	Absent excusé	Absents
Maire :				
1. M BEMELS Pierre.	oui			
Adjoints :				
2. Mme CHAUMERLIAC Franç.	oui			
3. M SCHOLLA Gérard	oui			
4. Mme GOASDOUE Patricia	non	Mme LAMBEL		
5. M WEIFFENBACH Hervé	oui			
6. Mme LAMBEL Anne Marie	oui			
7. M REGNIER Serge	oui			
8. Mme TISSU Martine	oui			
Conseillers délégués :				
9. Mme BERTHAULT Michelle	oui			
10. Mme FOURCROIX Aïcha	non	M WATIER		
11. Mme CAUDRON Céline	non	Mme CHAUMERLIAC		
Conseillers :				
12. Mme TREMER Ada	oui			
13. Mme GODENNE Françoise	oui			
14. M GARCIA Reynald	oui			
15. Mme d'ANDREA Tatiana	non	Mme TREMER		
16. M WATIER Michel	oui			
17. M CHAUMERLIAC Thierry	oui			
18. M REBISCOUL Arnaud	oui			
19. Mme VOISIN Johanna	non			oui
20. M FOURNIVAL Anthony	non	M SCHOLLA		
21. M REINERT Charles	non			oui
22. M ROTH Kévin	non	M GARCIA		
23. Mme DUBIN Laurence	oui			
24. Mme SOKANTHONG Kéo	oui			
25. M DIAZ Hernan	oui			
26. M FISSEUX Frédéric	oui			
27. Mme SEURIN Sylvie	oui			
Totaux présences, absences et pouvoirs	19	6	0	2

Le Conseil Municipal a désigné comme Secrétaire de séance : Mme GODENNE.

Il a été fait lecture des décisions prises par M le Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT (n°12/2015 à n°15/2015).

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 mars 2015 :

• à la majorité (abstention de M FISSEUX), le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 mars 2015 a été approuvé.

1. Actualisation des tarifs relatifs au guichet unique de paiement :

Les tableaux joints donnent le détail des tarifs.

Le Conseil Municipal,

• à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ, abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a fixé ces nouveaux tarifs qui seront applicables du 06 juillet 2015 au dernier jour de l'année scolaire 2015-2016,

• à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ, abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a pris acte des incidences aux budgets M14 2015 et 2016 de la Commune.

2. Actualisation des tarifs relatifs au portage des repas :

Le tableau joint donne le détail des tarifs.

Le Conseil Municipal,

• à l'unanimité, a fixé ces nouveaux tarifs qui seront applicables du 01 septembre 2015 au 31 août 2016,

• à l'unanimité, a pris acte des incidences aux budgets M14 2015 et 2016 de la Commune.

3. Actualisation des droits d'entrée à la médiathèque :

Le tableau joint donne le détail des tarifs.

Le Conseil Municipal,

• à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ), a fixé ces nouveaux tarifs qui seront applicables du 01 septembre 2015 au 31 août 2016,

• à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ), a pris acte des incidences aux budgets M14 2015 et 2016 de la Commune.

4. Acquisition d'une parcelle située à l'angle de la RD78 et de la route de Courcelles :

Un emplacement réservé (référéncé « O ») figure au PLU approuvé le 30 janvier 2014, il doit permettre d'améliorer le carrefour entre la RD78 et la route de Courcelles.

Ces travaux seront intégralement financés par le Conseil Départemental qui a inscrit cette opération au budget départemental 2015.

La Commune doit acquérir la parcelle nécessaire à la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a donné son accord pour l'acquisition de la parcelle B1354 pour y réaliser l'aménagement décrit ci-dessus,
- à l'unanimité, a pris acte que le prix de cette acquisition (foncier et procédure) sera imputé au budget 2015 de la Commune,
- à la majorité (abstention M BEMELS), a autorisé M le Maire à signer l'acte d'acquisition par devant notaire.

5. Acquisition d'une parcelle située chemin du Beauregard :

Dans le cadre du réaménagement partiel du chemin du Beauregard, la Commune va acquérir pour partie une parcelle en vue d'y réaliser les opérations suivantes :

- aménagement d'une aire de retournement,
- aménagement de deux zones de croisement qui existent déjà de fait.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a donné son accord pour l'acquisition de la parcelle AE 76 pour y réaliser l'aménagement décrit ci-dessus,
- à l'unanimité, a pris acte que le prix de cette acquisition (foncier et procédure) sera imputé au budget 2015 de la Commune,
- à la majorité (abstention M BEMELS), a autorisé M le Maire à signer l'acte d'acquisition par devant notaire.

6. Eglise tranche conditionnelle 1 et 2 avenants:

Dans le cadre de la restauration de l'église, il est apparu au cours du chantier la nécessité de modifier la nature de certains travaux tant pour la tranche conditionnelle n°1 que n°2.

Les travaux supplémentaires concernent essentiellement des désordres qui ont été mis en évidence durant le chantier et qui étaient indétectables lors de l'expertise initiale de l'édifice.

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstention de M FISSEUX), a accepté les avenants,
- à la majorité (abstention de M FISSEUX), a pris acte que ces surcoûts seront imputés au budget 2015 de la Commune,
- à la majorité (abstention de MM BEMELS et FISSEUX), a autorisé M le Maire à signer ces avenants.

7. Adhésion de la Commune à l'association ANDES :

La Commune adhérera à l'association nationale des élus en charge des sports (ANDES) afin de profiter de l'expérience d'autres Communes adhérentes et d'informations tant techniques, que financières ou juridiques dans ce domaine.

Le Conseil Municipal,

- **à l'unanimité, a donné son accord concernant cette adhésion,**
- **à l'unanimité, a pris acte que le montant de cette cotisation sera imputé au budget 2015 de la Commune,**
- **à la majorité (abstention M BEMELS), a autorisé M le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette adhésion.**

8. Budget M14 décision modificative :

9. Budget M14 décision modificative :

Au présent compte rendu, est joint **un tableau qui** donne le détail de ces décisions modificatives concernant les budgets M14 et M49.

Le Conseil Municipal,

- **(abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ ; abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a décidé de ces modifications de crédits budgétaires,**
- **(abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ ; abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a pris acte de leur incidence au budget 2015 M14 et M49.**

10. Déblocage ligne de trésorerie :

Afin de pallier les retards de plus en plus fréquents relatifs à l'encaissement des subventions et des dotations de l'Etat, la Commune va activer une ligne de trésorerie pour compenser ce phénomène auprès de la Caisse d'Epargne Ile de France.

Le Conseil Municipal,

- **(abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ ; abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a décidé de contracter cette ligne de trésorerie sur le budget M14,**
- **(abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ ; abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a pris acte de son incidence sur les budgets 2015 et 2016 M14 et les suivants,**
- **(abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ ; abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a autorisé M le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette adhésion.**

11. Question diverse : CCVOTF, adhésion des communes de Mériel et de Méry sur Oise au 01 janvier 2016 :

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma régional de coopération intercommunale du 04 mars 2015 arrêté par M le Préfet de Région, il convient que chaque Commune appartenant à la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois forêts (CCVOTF) se prononce avant le 29 juin 2015 sur l'intégration des Communes de Mériel et de Méry sur Oise au sein de cette dernière.

Le Conseil Municipal,

- (abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ ; abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a décidé de contracter cette ligne de trésorerie sur le budget M14,

- (abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ ; abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a pris acte de son incidence sur le budget 2015 M14 et les suivants,

- (abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG et M DIAZ ; abstentions de M FISSEUX et Mme SEURIN), a autorisé M le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette adhésion.

12. Question diverse : club adolescents séjour août 2015

Lors de la séance du Conseil Municipal du 17 mars 2015, il avait été évoqué qu'un second séjour serait éventuellement organisé au mois d'août.

Ce second séjour a pu se concrétiser, il aura lieu les 26 et 27 août 2015 au zoo de Cerza (Calvados).

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a fixé le montant de la participation due par les familles ainsi que la part restant à la charge de la Commune,

- à l'unanimité, a pris acte que ces dépenses et ces recettes sont portées à l'exercice budgétaire 2015 de la Commune.

Il a été fait lecture du rapport d'activités du syndicat intercommunal des transports (SITE) 2014.

Tirage au sort des jurés d'assises 2016 :

Il a été procédé au tirage au sort des neuf candidats à la fonction de jurés d'assises sur la liste électorale arrêtée le 28 février 2015.

nom de naissance	prénom	adresse
M GAILLARD	René	9, rue Brossolette
M DEWULF	Olivier	18, rue de la Carrière
Mme SELINGUE	Claudie	28, rue de l'Isle Adam
Mme DABOUDET	Odette	54, rue du Bel air
M del NEGRO	Michel	3, rue du Bois Belle fille
M POTREL	Stève	18, rue Fontaine Frémin
M PAUL	Arnaud	16, avenue Nantouillet
M LE BIHAN	Jean Marc	37 bis, rue Brossolette
Mme HARLAY	Amélie	87, rue Prachay

A Presles, le 12 juin 2015

— 3 —
|



Le Maire Pierre BEMMEL